Tournoi du Parc 2024

 Le Parc, avenue Albert Einstein, 5 à 1348 Ottignies Louvain-la-Neuve (sortie 8A ou 9 sur E411)

1. Officiels :

Juge-arbitre : François Joiris (0486/960054 -- fr48@hotmail.fr)

Directeurs de tournoi : Alexandra Kieffer et Xavier Descampe

2. Dates :

Le tournoi se déroule du jeudi 27 juin au dimanche 07 juillet 2024 sur 5 terrains en terre battue et 3 terrains en synthétique (intérieur). Toutes les catégories peuvent être amenées à jouer indifféremment sur terre battue ou sur dur. En cas de nécessité, il pourra être fait appel à des terrains couverts d’autres clubs quelle que soit la surface de jeu.

Les matchs seront programmés de 9h à 22h30 le weekend et de 13h à 22h30 en semaine.

Les inscriptions peuvent être clôturées anticipativement en fonction du nombre total d’inscrits au tournoi.

3. Le tournoi compte pour le classement 2024 et pour le critérium du Brabant AFT ainsi que pour le Belgian Circuit 2024.

4. Catégories organisées :

 Messieurs: SM 1, SM 2, SM 3, SM 4, SM 5, SM 6 // M35.2, M35.3, M35.4, M35.5, M35.6 // M50.2, M50.3

 Dames: SD 1, SD 2, SD 3, SD 4, SD 5 // D25.2, D35.3, D25.4

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions dans certaines catégories sans devoir se justifier, et de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes ou cohérentes. Un joueur ne mentionnant pas de disponibilités sera considéré comme libre tout le temps. Tout refus d’inscription sera motivé par le juge-arbitre au joueur concerné.

Le juge-arbitre autorise l’inscription dans deux catégories sauf pour ceux qui sont inscrits dans un autre tournoi (une seule catégorie)

5. Clôture des inscriptions : mardi 25 juin à 20h.

6. Inscriptions : uniquement via le site [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be)

7. Le tirage au sort aura lieu le mardi 25 juin 2024. L’ensemble des horaires de toutes les catégories sera consultable pour le mercredi 26 à 14h.

8. Mode de convocation :

 - pour le premier tour sur aftnet.be uniquement (un mail sera éventuellement envoyé aux joueurs ayant une fiche signalétique en ordre), chaque joueur devra prendre note de son horaire le mercredi 26 juin 2024 sur aftnet.be et le confirmer dans le système. L’horaire de la première rencontre est ferme et définitif sauf cas de force majeure.

 - pour le deuxième tour, à la table du juge-arbitre.

9. Droits d’inscription : 15 euros (paiement unique)

10. Disponibilités : Weekend 9h à 22h30 (dernière programmation) / semaine et pré-tournoi 13h à 22h30

 Attention, il est indispensable d’être disponible trois jours compris entre le premier jeudi et le premier dimanche. Il est également indispensable d’avoir des disponibilités suffisantes sur l’ensemble du tournoi. Au minimum quelques disponibilités en journée et en soirée.

 Les participants ne rentrant aucune disponibilité sur le site seront considérés comme disponibles tout le temps.

 **Le juge-arbitre essaiera dans la mesure du possible de tenir compte des disponibilités renseignées par les joueurs mais il ne s’agit, en aucun cas, d’une obligation.**

11. Clôture du tournoi : Dimanche 07 juillet 2024 à minuit.

12. La tenue de tennis réglementaire est obligatoire.

13. Tout joueur doit être en possession de 4 balles de tennis en bon état et de même marque.

14. Les balles seront fournies pour les demi-finales M1\* et D1\* ainsi que pour toutes les finales. Balles Babolat team.

 La remise des prix aura lieu après chaque finale. Les prix non retirés par les lauréats après leur finale restent la propriété du club.

15. Le comité du tournoi se réserve le droit de prendre toutes décisions afin de garantir le bon déroulement du tournoi.

16. Tous cas non prévus au présent règlement particulier seront solutionnés sans appel par le Comité du tournoi.

17. Toute inscription implique l’adhésion au règlement général des tournois AFT ainsi qu’au présent règlement particulier. Le code de conduite sera de stricte application.

18. Il ne sera accordé aucune priorité ou requête concernant une surface de jeu. Les matchs seront lancés dans l’ordre de la liste d’arrivée des joueurs et ce peu importe la surface libre. Un joueur non présent à l’appel de son match sera déclaré WO. Toute inscription est due dès la clôture des inscriptions.

 Lu et approuvé par le comité du tournoi et par la Commission Critérium Brabant AFT

Au plaisir de vous retrouver sur les terrains du Parc

 François Joiris, juge-arbitre